

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-210717

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwl012

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.076951.037

File No. - N° du dossier
PWL-0-43018

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. S'il y a des écarts par rapport aux modalités, serons-nous disqualifiés ou Travaux publics et Services gouvernementaux serait-il disposé à envisager de tels écarts?
- R1. Toutes les modalités doivent être respectées lors de la présentation d'une soumission, conformément à l'IP-01...
En présentant une soumission, le soumissionnaire reconnaît qu'il a lu ces documents et qu'il accepte de s'y conformer.
- Q2. Veuillez clarifier la procédure de présentation d'une proposition à valeur ajoutée (PVA) avec notre soumission.
- R2. Conformément à la SC03, PROPOSITION À VALEUR AJOUTÉE (PVA)
PSGC pourrait accepter des « propositions à valeur ajoutée » (PVA) de la part de l'entrepreneur durant toute la période du contrat à compter de l'attribution de celui-ci (comme il est indiqué dans la partie sur la soumission et l'acceptation du document de l'appel d'offres).
- Q3. Pourriez-vous confirmer que nous devons acheter la demande de prix pour que notre proposition soit acceptée? Ou encore, il n'est pas obligatoire de le faire?
- R3. Le document d'appel d'offres peut être obtenu sans frais au moyen du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement et d'Achats et ventes, à l'adresse <https://achatsetventes.gc.ca/>.
- Q4. La date de clôture des soumissions pourra-t-elle être reportée au 6 octobre 2020?
- R4. Oui, veuillez vous reporter à la page couverture de la modification.
- Q5. Dans les présents documents contractuels, il est précisé que les **Conditions générales (CG) 1 – Dispositions générales R2810D** s'appliqueront. Si l'on consulte la *sous-section 5.N, Clause N0001C - Limitation de la responsabilité de l'entrepreneur au titre de dommages subis par le Canada*, il semble que nous pouvons proposer une limite par rapport à notre responsabilité tout en continuant d'être liés aux documents contractuels, comme il est indiqué dans votre première réponse.
- Par conséquent, en se rapportant à ce qui précède, pourriez-vous confirmer que notre compréhension est bonne, que la clause *N0001C* sera comprise dans les documents contractuels et que le montant qui sera inséré à l'article 2 correspondra à la valeur du contrat?
- R5. La sous-section 5N, clause N0001C – Limitation de la responsabilité de l'entrepreneur au titre de dommages subis par le Canada, ne s'applique pas au présent appel d'offres. Voir la clause R2810D, articles GC1.6 et 1.7, qui s'applique au présent appel d'offres, sans aucun écart.
- Q6. Travaux publics acceptera-t-il la certification de l'AWS comme équivalente à celle du CWB?
- R6. SPAC n'acceptera pas la certification de l'AWS comme équivalente à celle du CWB.
- Q7. Pouvons-nous rapprocher le CCM du garde-corps pour piétons (en aval)?
- R7 : Le CCM doit rester sur le tablier du pont mécanique. Les portes des boîtiers s'ouvrent en aval, donc le CCM ne peut pas être placé trop près du garde-corps pour piétons, car l'ouverture des boîtiers serait compromise.
- Q8. Peut-on rapprocher le CCM du quai à gauche/droite?
- R8. Le CCM peut être légèrement déplacé à gauche/droite, mais il faut veiller à permettre l'accès aux tambours, aux arbres et au boîtier du moteur pour l'entretien. Le CCM doit être aussi compact que possible.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-210717

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwl012

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.076951.037

File No. - N° du dossier
PWL-0-43018

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- Q9. Le concept de treuil présenté avec arbre parallèle et vis sans fin est plus dispendieux qu'une vis sans fin avec roue conique et engrenages planétaires. Pouvons-nous présenter un concept à trois (3) engrenages alignés?
- R9. Les dessins décrivent un schéma de conception, alors il y a une certaine flexibilité quant au système de levage, à condition que le treuil ait deux systèmes de freinage (entraînement à vis sans fin et frein moteur avec déblocage manuel) et que la vanne ne tombe pas en raison de son propre poids lorsque le frein est débloqué. Les engrenages planétaires sont acceptables, mais les engrenages coniques doivent être évités.
- Q10. Peut-on modifier la conception des éléments en béton pour l'adapter à la plate-forme de machinerie?
- R10. La partie en béton du barrage sera probablement terminée au moment où les vannes seront prêtes à être installées. Cependant, SPAC pourra envisager des modifications à la conception des éléments en béton à condition que cela n'ait pas d'impact sur la longévité de la structure et que l'ingénieur en chef (Aecom) et le maître de l'ouvrage (Parcs Canada) acceptent les changements proposés.
- Q11. Si Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne spécifie pas le recours au fournisseur actuellement approuvé conformément à la publication technique DSM 9.65.90 du MTO, cela permettra à d'autres fournisseurs qui ne sont pas approuvés en Ontario de soumissionner au projet. Comment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada certifiera-t-il les fournisseurs pour la qualification à la norme CSA S807-19?
1. Comment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada choisira-t-il l'entreprise qui effectuera la qualification/la confirmation de la qualification ou l'audit de contrôle de la qualité du produit?
 2. Les fournisseurs actuellement approuvés selon la publication technique DSM 9.65.90 n'ont pas effectué l'essai de collision TL-4. Serait-ce une exigence, puisque la norme CSA S6-19, Code canadien sur le calcul des ponts routiers spécifie l'essai de collision pour la certification du mur de protection?
 3. Quel est le processus de contrôle de la qualité (CQ) et d'assurance de la qualité (AQ)? Qui devrions-nous contacter au sujet des essais d'AQ du maître de l'ouvrage? Qui prélèvera les échantillons sur le chantier? Comment le laboratoire d'essai pour le PRFV sera-t-il sélectionné?
- R11. Les murs de parapet de ce projet ont déjà été construits. La portée des travaux ne comprend pas l'installation des murs de parapet.
- Q12. Y a-t-il 4 vannes à remplacer, et non 3?
- R12. Selon le dessin 100 du dossier d'appel d'offres, il y a quatre vannes levantes à installer.
- Q13. Veuillez confirmer les dimensions des quatre vannes.
- R13. Veuillez vous référer aux dessins 100, 101 et 102 de l'appel d'offres pour les dimensions.